

Prix Goncourt des détenus 2022

Annnonce de la sélection des 15 romans en lice

L'annonce de la première sélection des romans de l'Académie Goncourt, mardi 6 septembre, marque, le coup d'envoi de la première édition du Prix Goncourt des détenus 2022. Ce lancement est prolongé par la visite du centre pénitentiaire de Nancy-Maxéville, ce vendredi 9 septembre, en présence de détenus et d'académiciens investis dans la promotion de ce projet.

Créé et porté par le Centre national du livre et les services pénitentiaires de l'Etat, sous le haut patronage de l'Académie Goncourt, le Prix Goncourt des détenus souhaite rendre les personnes détenues actrices d'un prix littéraire, en valorisant leur capacité critique tout en leur faisant découvrir des œuvres littéraires nouvelles. Ce prix donne l'opportunité à près de 500 détenus de se plonger dans une lecture passionnée et de faire entendre leur voix pour élire leur lauréat, parmi les 15 auteurs sélectionnés par l'Académie. Il contribue à l'engagement du **ministère de la Justice et du ministère de la Culture** pour développer l'action culturelle dans les centres pénitentiaires et celui du CNL pour favoriser la lecture en milieu carcéral comme vecteur d'inclusion sociale.

➤ Les 15 romans sélectionnés pour le Prix Goncourt des détenus sont :

Muriel BARBERY, *Une heure de ferveur*, Actes Sud
Grégoire BOUILLIER, *Le Cœur ne cède pas*, Flammarion
Nathan DEVERS, *Les Liens artificiels*, Albin Michel
Giuliano da EMPOLI, *Le Mage du Kremlin*, Gallimard
Carole FIVES, *Quelque chose à te dire*, Gallimard
Sabyl GHOUSSOUB, *Beyrouth-sur-Seine*, Stock
Brigitte GIRAUD, *Vivre vite*, Flammarion
Sarah JOLLIEN-FARDEL, *Sa préférée*, Sabine Wespieser
Cloé KORMAN, *Les Presque Sœurs*, Seuil
Makenzy ORCEL, *Une somme humaine*, Rivages
Yves RAVEY, *Taormine*, Éditions de Minuit
Pascale ROBERT-DIARD, *La Petite Mentreuse*, L'Iconoclaste
Emmanuel RUBEN, *Les Méditerranéennes*, Stock
Monica SABOLO, *La Vie clandestine*, Gallimard
Anne SERRE, *Notre si chère vieille dame auteur*, Mercure de France

➤ Les temps forts du Prix Goncourt des détenus

Première étape : lecture et rencontres entre auteurs et détenus

Durant plus d'un mois, les détenus de 31 établissements pénitentiaires vont lire et étudier l'ensemble des ouvrages de cette sélection 2022 dont les exemplaires auront été préalablement envoyés par le CNL.

Contact presse :

Couderc Olivier

olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59

Centre national du livre – 53, rue de Verneuil

75343 Paris Cedex 07

www.centrenationaldulivre.fr



Pour nourrir leur réflexion, ils auront l'opportunité d'échanger et de débattre avec les auteurs en lice lors des rencontres organisées par le CNL, entre le 17 octobre et le 11 novembre. Du fait des contraintes de sécurité, ces rencontres entre auteurs et détenus pourront si nécessaire se dérouler en distanciel.

Deuxième étape : les délibérations régionales et nationales

Les lectures et les échanges littéraires de septembre à novembre donneront la possibilité aux détenus de lire les 15 romans et en sélectionner 3. Chaque établissement représenté par une personne détenue, défendra ensuite les trois livres retenus par son groupe au niveau interrégional lors de délibérations régionales qui se dérouleront du lundi 21 novembre jusqu'au 2 décembre, dans 31 établissements pénitentiaires en France.

Les détenus délégués nationaux se rendront ensuite aux délibérations nationales, qui auront lieu à Paris, le jeudi 15 décembre au matin, et seront suivies de la proclamation du lauréat.

➤ **Les 31 établissements pénitentiaires engagés dans la première édition du Prix Goncourt des détenus (classés par Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP))**

Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine) – Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan
Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine) – Maison d'arrêt de Rochefort
Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine) – Maison d'arrêt de Limoges
Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine) – Maison d'arrêt d'Angoulême
Dijon (Bourgogne-Franche Comté) - Maison d'arrêt de Saint-Maur
Dijon (Bourgogne-Franche Comté) – Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran
Lille (Hauts-de-France) – Maison d'arrêt de Vendin-le-Viel
Lille (Hauts-de-France) – Centre pénitentiaire de Liancourt
Lyon (Auvergne-Rhône Alpes) – Centre pénitentiaire de Valence
Lyon (Auvergne-Rhône Alpes) – Centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure
Lyon (Auvergne-Rhône Alpes) – Centre pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône
Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur) - Centre pénitentiaire de Marseille
Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur) - Centre pénitentiaire d'Avignon-le-Pontet
Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur) – Maison d'arrêt de Digne-les-Bains
Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur) – Maison d'arrêt de Draguignan
MOM - Centre pénitentiaire de Nouméa
MOM - Centre pénitentiaire de Saint-Denis
Paris – (Ile de France) Maison d'arrêt du Val-d'Oise
Paris – (Ile de France) Maison d'arrêt de Fleury-Merogis
Paris – (Ile de France) Centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine
Rennes – (Bretagne) Maison d'arrêt de Brest
Rennes – (Bretagne) Maison d'arrêt de Caen
Rennes – (Bretagne) Maison d'arrêt de Rouen
Strasbourg – (Grand Est) Maison d'arrêt d'Epinal
Strasbourg – (Grand Est) Centre pénitentiaire de Metz
Strasbourg – (Grand Est) Centre de détention de Toul

Contact presse :

Couderc Olivier

olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59

Centre national du livre – 53, rue de Verneuil

75343 Paris Cedex 07

www.centrenationaldulivre.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 septembre 2022

Strasbourg – (Grand Est) Centre pénitentiaire de Nancy-Maxéville
Toulouse – (Occitanie) Maison d’arrêt de Nîmes
Toulouse – (Occitanie) Centre pénitentiaire de Toulouse-Seysse
Toulouse – (Occitanie) Centre pénitentiaire de Béziers
Toulouse – (Occitanie) Maison d’arrêt de Rodez

Le Centre national du livre

Le Centre national du livre (CNL) est l’établissement public chargé de soutenir le livre et la lecture en France. Il a pour mission d’encourager la création et la diffusion d’ouvrages de qualité à travers de nombreux dispositifs d’aide aux acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, organisateurs de manifestations littéraires) et de favoriser le développement de la lecture, auprès de tous les publics.

En 2022, la lecture est déclarée grande cause nationale

Dans le cadre de l’année de la lecture déclarée « grande cause nationale » par le Président de la République le 17 juin 2021, le Centre national du livre (CNL) a engagé un programme ambitieux d’actions nationales afin de promouvoir le livre et la lecture auprès de tous les Français.

Les actions du CNL s’articulent autour de trois axes : démultiplier les rencontres d’auteurs auprès des différents publics ; mettre la lecture au cœur de la vie des Français qui en sont le plus éloignés ; partager le plaisir de lire à travers la lecture à voix haute et des événements qui sortent les livres des étagères.

Avec pour fil rouge « le livre partout », le CNL a lancé un ensemble d’actions nouvelles en lien avec des partenaires associatifs dans les centres de loisirs, les centres de Protections maternelles et infantiles (PMI), les EHPAD ou en milieu carcéral, en milieu rural et dans les quartiers prioritaires.

Contact presse :

Couderc Olivier

olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59

Centre national du livre – 53, rue de Verneuil

75343 Paris Cedex 07

www.centrenationaldulivre.fr

